

# AMNESTY INTERNATIONAL

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU BUREAU EUROPÉEN

Index AI : IOR 61/021/2006 (Public)  
Bulletin n° : 256  
ÉFAI

**Embargo : 4 octobre 2006**

### **Justice et Affaires intérieures. Fermer les yeux sur les droits humains, c'est mettre en danger les demandeurs d'asile et les migrants**

(Bruxelles, le 4 octobre) Amnesty International s'inquiète de la décision de l'Union européenne (UE) d'accorder un soutien financier à des pays tels que la Libye pour maîtriser l'immigration irrégulière, sans chercher à obtenir la garantie que les droits des demandeurs d'asile et des migrants seront respectés dans le processus.

Dans une lettre adressée à la présidence finlandaise avant le conseil Justice et Affaires intérieures de l'Union européenne (disponible sur le site [www.amnesty-eu.org](http://www.amnesty-eu.org)), Amnesty International reconnaît la nécessité de réguler l'immigration en Europe tout en critiquant le fait que l'UE adopte une approche où elle donne son blanc-seing.

L'implication de la Libye soulève des inquiétudes particulières. Ce pays est connu pour les graves violations des droits humains qui y sont commises, il n'a pas signé la Convention de Genève sur les réfugiés, et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) n'y a qu'une marge limitée d'intervention.

*« Selon le commissaire Frattini, ce n'est pas l'argent qui compte mais le message politique adressé par l'Union européenne à la Libye, a déclaré Dick Oosting, directeur du Bureau européen d'Amnesty International. C'est précisément ce qui nous préoccupe. »*

*« Par ce geste, l'Union européenne indique qu'en échange d'une collaboration, elle est prête à fermer les yeux, a ajouté Dick Oosting. C'est un nouvel exemple du décalage entre les discours de l'Union sur la recherche de solutions équilibrées et ses actions. »*

L'organisation de défense des droits humains est également troublée par le manque manifeste d'informations sur les personnes qui ont été empêchées d'entrer dans les États membres ou envoyées vers des pays tiers. Des sources ont fait état de violences et même de morts.

*« L'accent est mis sur la nécessité de renvoyer les gens et personne ne semble se préoccuper de ce qu'il leur arrive par la suite, a déclaré Dick Oosting. Un système de surveillance devrait être mis en place de toute urgence par l'Union européenne afin de clarifier les procédures et de prévenir les atteintes aux droits humains. »*

Amnesty International a appelé le conseil Justice et Affaires intérieures de l'UE à veiller à ce que le respect des droits humains soit une condition préalable à toute forme de coopération avec les pays de transit ou d'origine des migrants, et à ce que les stratégies à court et à long termes visant à limiter l'immigration irrégulière respectent les droits fondamentaux des migrants.